



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



Programme d'Activités 2015

décembre 2014

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF) et
par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C
08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68
E-mail : capec@afnet.net - www.capec-ci.org / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	2
I-CONTEXTE GENERAL.....	3
1.1- Contexte Mondial et Régional.....	3
1.2- Contexte National.....	3
II- ACTIVITES PREVUES POUR 2015.....	4
2.1 ETUDES ET RECHERCHES.....	4
Etude 1 : L'intégration Economique au sein de la CEDAO a-t-elle profité aux Pays Membres ? (Dr FE).....	4
Etude 2 : Effets réels de la fuite des capitaux en Côte d'Ivoire (Prof Esso).....	5
Etude 3 : Décentralisation et incitation fiscale en Côte d'Ivoire (Prof. Ballo).....	6
Etude 4 : L'exploitation minière en Côte d'Ivoire : quelle contribution à la stratégie d'émergence du pays ? (Dr Yeo)	7
Etude 5 : Analyse du sentier vers l'émergence économique des pays africains : quelles leçons peut-on tirer de l'Organisation industrielle des pays émergents ? (Prof. Ahouré).....	8
Etude 6 : Régulation des sociétés de sécurité privée et sentiment d'insécurité en Côte d'Ivoire (Dr Kimou).....	9
2.2 PUBLICATIONS.....	11
2.3 FORMATIONS.....	11
2.4 SEMINAIRE DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE.....	11
2.5. ETUDE ET RECHERCHE A TITRE ONEREUX.....	11
2.6. APPUI TECHNIQUES ET CONVENTIONS.....	12
2.7. AUTRES ACTIVITES.....	12
2.8 RESULTATS ATTENDUS	12
III-INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES.....	13
3.1-Indicateurs de performance.....	13
3.2-Risques.....	13
CONCLUSION.....	14
ANNEXES.....	15

INTRODUCTION

L'année 2014 a été marquée par la célébration des 20 ans de la CAPEC, gage d'une maturité croissante du Projet, qui bénéficie du soutien des autorités ivoiriennes, représentées à la cérémonie de clôture des festivités le 05 mars 2014, au plus haut niveau par SEM. Le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan.

Abordant la question de l'implication des structures de renforcement des capacités dans le processus de croissance économique et d'émergence de la Côte d'Ivoire, SEM. Le Premier Ministre a signifié que le Gouvernement essaie de tirer profit de l'expertise nationale dans la conduite des études et dans la formation des cadres de l'administration publique. Il s'agit ainsi de capitaliser sur les acquis du passé qui permettent à la Côte d'Ivoire de disposer de ressources humaines hautement qualifiées dans divers domaines. En ayant recours à ces compétences, le Gouvernement vise à développer une masse critique de cadres de l'administration publique capables de faire face aux défis actuels et à venir auxquels se confrontera notre pays sur son sentier d'émergence.

Pour SEM. Le Premier Ministre, la CAPEC qui ne bénéficie plus d'un appui direct de l'ACBF et qui voit ses ressources s'amenuiser, devra continuer l'effort de mobilisation des ressources et diversifier les Partenaires Techniques et Financiers sans occulter ses missions régaliennes. Elle devra développer et renforcer les partenariats avec d'autres institutions nationales et internationales en matière d'études et de recherche (CIRES, BNETD, ENSEA, PNUD, UNICEF, etc.).

Pour prendre en compte ces recommandations, la CAPEC a au cours de l'année 2014 veillé à accroître son partenariat avec des institutions publiques (Ministère auprès du Premier Ministre en charge de l'Economie et des Finances, Ministre d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Industrie et des Mines, l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi) ainsi qu'avec le secteur privé (la Confédération Générale des Entreprises en Côte d'Ivoire (CGECI), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)) et les organismes internationaux (CEDEAO, UEMOA, Banque Mondiale, PNUD, etc.).

Au cours de l'année 2015, dernière année de mise en œuvre du PND 2012-2015 et année d'échéances électorales, la CAPEC à travers le Programme Pays de Renforcement des Capacités vise à continuer à contribuer au renforcement des capacités de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile pour la consolidation de la forte croissance observée au cours des trois dernières années et pour une plus grande atteinte des objectifs du PND.

Vu le rôle assigné au secteur privé dans la mise en œuvre du PND et dans la réalisation de l'objectif d'émergence de la Côte d'Ivoire, les recherches entamées en 2014 sur la performance des entreprises dans le cadre du projet CAPEC-CRDI (Centre de Recherches pour le Développement International) vont se poursuivre. La clôture de ce projet est prévue pour fin mars 2015.

De façon générale, à travers ce programme d'activités 2015, la Cellule vise à contribuer davantage à la prise de décision en matière de politiques économiques en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ouest-africaine. Ce programme comprend les activités qui seront réalisées de janvier à décembre 2015. Il est élaboré sur la base du document projet et de l'Accord de Don portant Programme Pays de Renforcement des Capacités en CI (PPR-CI). Il prend en compte les préoccupations du gouvernement, exprimées dans le Plan National de Développement (PND) 2012-2015 et dans le Rapport de Présentation du Projet de Loi de Finances portant Budget de l'Etat pour l'année 2015. Les choix des thèmes des études, l'organisation de séminaires de dissémination, les publications ainsi que les formations qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PPRC-CI visent en effet à contribuer à la réalisation des objectifs du PND.

Ce programme est structuré autour de trois sections. La première permet de décrire le contexte général; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2015 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

I-CONTEXTE GENERAL

Cette section comprend dans un premier temps le contexte mondial et régional et dans un second temps une analyse du contexte national, qui permettent d'orienter les activités à mener.

1.1-Contexte Mondial et Régional

Selon le Rapport «Perspectives de l'Economie Mondiale octobre 2014» du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale est en plein exercice d'équilibrage. D'une part, les pays doivent s'attaquer aux séquelles de la crise financière mondiale, allant du surendettement au chômage élevé. D'autre part, ils font face à un avenir trouble. Les taux de croissance potentielle sont révisés à la baisse, et cette détérioration des perspectives pèse sur la confiance, la demande et la croissance actuelles.

Les prévisions de croissance pour l'économie mondiale ont été révisées à la baisse à 3,3 % pour cette année 2014, soit 0,4 point de pourcentage de moins par rapport aux prévisions faites en avril 2014. La projection pour 2015 a été abaissée à 3,8 %. Les risques de dégradation ont augmenté depuis le printemps. Parmi les risques à court terme figurent une montée des tensions géopolitiques et une inversion de la baisse récente des marges de risque et de la volatilité sur les marchés financiers. Les risques à moyen terme sont une stagnation et une faible croissance potentielle dans les pays avancés, ainsi qu'un recul de la croissance potentielle dans les pays émergents.

Selon les projections du Fonds Monétaire International, la croissance économique devrait s'accélérer pour l'Afrique sub-saharienne et passer d'environ 5 % en 2013–2014 à 5,75 % en 2015. Dans nombre de pays, l'activité continuera à bénéficier de l'impulsion soutenue donnée à la demande par les projets d'infrastructure, de l'expansion des capacités de production (en particulier dans les domaines des activités minières et de la production d'électricité), du dynamisme du secteur des services et/ou d'un rebond de la production agricole. Tous ces facteurs auront un effet positif quand bien même les activités liées au pétrole contribueront moins à la croissance compte tenu du niveau modéré de la demande mondiale.

L'Afrique subsaharienne devrait ainsi rester la deuxième région du monde par son dynamisme économique, juste derrière l'Asie émergente et en développement. Traduire ce dynamisme en croissance inclusive demeure le principal enjeu du continent tant les taux de pauvreté et d'inégalités n'ont cessé de croître dans toute la région.

Les travaux de la CAPEC au niveau régional pourront ainsi aider à une meilleure efficacité des politiques en cours dans l'espace CEDEAO et dans l'UEMOA.

1.2- Contexte National

Le contexte national est marqué par la dernière année de mise en œuvre du PND 2012-2015, par la préparation du PND 2016-2020, ainsi que par les élections générales prévues dans le dernier trimestre de l'année 2015. Selon le Rapport de Présentation du Projet de Loi de Finances portant Budget de l'Etat pour l'année 2015 (Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget), l'objectif de la politique économique dans ce contexte vise à conforter la croissance à travers l'amélioration du climat général des affaires et la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND). Depuis l'année 2012, l'économie ivoirienne affiche des signes d'une réelle reprise, grâce à l'assainissement de l'environnement économique et financier entrepris par le Gouvernement à travers d'importantes réformes structurelles dans les secteurs clés (agricole, énergie, financier, etc..). Ainsi, d'un taux de croissance négatif de - 4,4% en 2011, elle a connu une amélioration significative avec un taux de croissance positif de 10,7% en 2012, de 9,2 % en 2013 et une prévision de 9% pour 2014. Les actions menées par le Gouvernement dans le but d'asseoir les fondements d'une économie qui aspire à l'émergence et les réformes entamées devraient conduire à une croissance de 10% en 2015.

La croissance économique en 2015 serait portée essentiellement par les performances attendues au niveau des secteurs secondaire et tertiaire ainsi que l'augmentation de la consommation finale, des investissements et des exportations.

Le projet de budget 2015 s'équilibre en ressources et en emplois à 5 014,3 milliards, en hausse de 606,8 milliards par rapport au budget révisé 2014, soit un taux d'accroissement de 13,8%. A travers ce budget, le Gouvernement entend poursuivre les actions de renforcement des infrastructures socio-économiques de base, de promotion de l'emploi, d'amélioration des services de santé et de l'accès à l'éducation ainsi que d'appui au développement agricole. Ces actions seront renforcées par des interventions spécifiques dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) conclu avec l'Agence Française de Développement (AFD).

Les thèmes des études et des formations, retenus pour 2015, sont orientés de manière à aider le gouvernement à réaliser ces priorités et à soutenir la croissance anticipée. Les travaux de recherche sont orientés sur des problématiques liées à l'intégration économique au sein de la CEDEAO, aux effets macroéconomiques de la fuite des capitaux, à la décentralisation, à la régulation dans le secteur de la sécurité et aux rôles du secteur minier et de l'organisation industrielle dans l'émergence du pays. La CAPEC s'attend également à réaliser des études additionnelles et des ateliers de renforcement des capacités dans le cadre du programme pays de renforcement des capacités.

II- ACTIVITES PREVUES POUR 2015

Comme les années précédentes, le Programme d'activités de l'année 2015 comprend six (6) axes majeurs : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les séminaires de dissémination, les fora et interface, (4) les études et recherches à titre onéreux, (5) les consultations et (6) les autres activités. Les sous sections ci-dessous permettent de présenter en détails les différents points.

2.1-ETUDES ET RECHERCHES

Les six chercheurs de la CAPEC comptent réaliser, en 2015, six (06) études, soit une étude par chercheur, portant sur des thèmes qui préoccupent les autorités ivoiriennes et le secteur privé. Les études proposées accordent une priorité aussi bien à des questions macroéconomiques que sectorielles. Ainsi, sont abordées dans une vision macroéconomique des problématiques en relation avec l'intégration régionale et la fuite des capitaux. Une étude s'intéressera à la décentralisation fiscale, tandis qu'au niveau sectoriel l'intérêt est porté sur le secteur minier, l'organisation industrielle et la sécurité privée.

Etude1: L'Intégration Economique au sein de la CEDEAO a-t-elle Profité aux Pays Membres ? (Dr FE)

1. Introduction

Depuis son établissement en 1975, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'a cessé de renforcer les relations entre états membres et de contribuer ainsi à leur progrès et leur développement. Son objectif dès sa création demeure la promotion de la coopération et de l'intégration dans la perspective d'une Union Economique en Afrique de l'Ouest visant à élever le niveau de vie de ses peuples. Dans cette perspective plusieurs programmes ont été élaborés et mis en œuvre pour le renforcement de l'intégration.

Au moment où, les chefs d'états et de gouvernement de la CEDEAO se réunissent pour entériner de nouvelles décisions pour le renforcement de l'intégration économique notamment l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC), la question du succès de l'intégration en Afrique de l'ouest reste posée. Car après plusieurs décennies d'efforts, les performances économiques de la zone sont mitigées et la pauvreté a gagné du terrain. Parlant de la pauvreté, elle constitue une préoccupation majeure dans la région CEDEAO, et au cours des deux dernières décennies, diverses interventions en vue de sa réduction ont été mises en œuvre dans chacun des pays membres. Quant au processus d'intégration porteur d'espoir pour réduire cette pauvreté, le libre-échange semble être instauré enfin, puisque la CEDEAO passe à une autre étape avec l'instauration du TEC : l'union douanière.

Cependant, avec la faiblesse des échanges intra-communautaires et la recrudescence de la pauvreté dans l'espace, l'on est en droit de se demander si la CEDEAO est profitable aux pays membres.

2. Objectif de l'étude

Cette étude vise à analyser comment (les gains de) l'intégration économique dans la CEDEAO à travers les coopérations bilatérales entre états membres (échanges commerciaux bilatéraux) ont affecté le bien-être des états membres. De façon spécifique, il s'agira de :

- Décrire le commerce intracommunautaire;
- Mesurer les effets de création de commerce induit par la CEDEAO ;
- Evaluer l'impact du commerce bilatéral sur le PIB par tête ;
- Identifier les pays qui profitent de l'intégration en Afrique de l'Ouest ;
- Faire des recommandations pour renforcer les coopérations bilatérales (échanges commerciaux entre états membres).

3. Méthodologie

Deux outils d'analyse seront mis à contribution pour atteindre les objectifs de cette étude en plus d'une revue de littérature qui permettra de faire l'état des lieux après quatre décennies d'intégration. Il s'agit de la statistique descriptive et de l'analyse économétrique. La statistique descriptive aidera à renforcer l'état des lieux des performances économiques et surtout commerciales de la CEDEAO et des états membres.

L'analyse économétrique, à partir d'un modèle de gravité inversé et réduit, tentera de montrer comment les coopérations bilatérales entre états membres (échanges commerciaux bilatéraux) ont affecté le bien-être social des États membres à travers leur revenu par tête.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus à l'issu de cet travail sont :

- Les performances commerciales de la CEDEAO sur les dix dernières années sont analysées
- Les effets de création de commerce sont mesurés ;
- L'impact du commerce bilatéral intracommunautaire sur le PIB par tête est évalué ;
- Les pays qui profitent de cette intégration sont identifiés
- Les recommandations visant à renforcer la coopération bilatérales entre les états sont faites.

Etude 2 : Effets réels de la fuite des capitaux en Côte d'Ivoire (Prof. Esso)

1. Introduction

La lutte contre la pauvreté en Afrique nécessite des entrées nettes de capitaux pour les investissements dans les infrastructures, le secteur social, les activités de production, etc. en raison de la faiblesse des ressources domestiques disponibles. Si cette assistance financière joue un rôle conséquent, d'autres mouvements de capitaux à destination ou en provenance des pays en voie de développement sont bien plus importants, tant par leur nombre que par leur ampleur. On peut citer parmi ces flux la fuite de capitaux qui constitue l'un des principaux obstacles au développement des pays africains, à la fois en raison de l'importance des montants concernés, et parce qu'elle mine les structures de l'État et l'application d'une bonne gouvernance.

En Côte d'Ivoire, le contexte socio-politique de la dernière décennie semble avoir accentué le phénomène de la fuite des capitaux. En effet, de nombreux rapports établissent que la fuite des capitaux de ce pays sur la période 1970-2008 représenterait 45,1 milliards de dollars US, ce qui le situe à la troisième place des pays d'Afrique Subsaharienne à mouvements de capitaux les plus élevés. Quels sont alors les facteurs déterminants de la fuite des capitaux en Côte d'Ivoire? Comment la fuite des capitaux affecte-t-elle l'investissement, l'activité économique et la pauvreté en Côte d'Ivoire?

2. Objectifs

Cette étude a pour objectif principal de rechercher les déterminants de la fuite des capitaux en Côte d'Ivoire et ses effets sur l'investissement, la croissance et la pauvreté. De manière spécifique, elle vise à (i) analyser les

évolutions économiques récentes, (ii) estimer la fuite des capitaux légale et illégale, (iii) décrire les évolutions et la structure de la fuite des capitaux, (iv) identifier les acteurs intervenant dans la lutte contre la fuite illégale des capitaux, (v) identifier les facteurs moteurs de la fuite des capitaux, (vi) quantifier les effets de la fuite des capitaux sur l'investissement, la croissance économique et la pauvreté, (vii) proposer des politiques économiques.

3. Démarche méthodologique

Cette étude utilise à la fois une approche descriptive et une approche de modélisation économétrique employant des techniques récentes pour aborder le problème précédemment évoqué. Toutes les analyses sont fondées sur des données issues de diverses sources, nationales et internationales.

4. Résultats attendus

Les résultats de cette étude contribueront à mettre en place des institutions et des mesures appropriées pour limiter les fuites massives de capitaux de Côte d'Ivoire et lutter contre les mouvements de fonds illicites. Les résultats suivants sont attendus de cette étude : (i) les évolutions économiques récentes sont analysées, (ii) la fuite des capitaux légale et illégale est estimée, (iii) les évolutions et la structure de la fuite des capitaux sont analysées, (iv) les acteurs intervenant dans la lutte contre la fuite illégale des capitaux sont identifiés, (v) les facteurs moteurs de la fuite des capitaux sont identifiés, (vi) les effets de la fuite des capitaux sur l'investissement, la croissance économique et la pauvreté sont quantifiés, (vii) des politiques économiques de lutte contre la fuite illégale des capitaux et des mécanismes pour réguler la fuite légale des capitaux sont proposés.

Etude3: Décentralisation et incitation fiscale en Côte d'Ivoire (Prof. Ballo)

1. Introduction

La croissance des dépenses publiques conduit-elle à une augmentation des revenus ou est-ce la croissance des revenus qui engendre une augmentation des dépenses publiques en Côte d'Ivoire? La question de causalité dans la relation entre les dépenses et recettes publiques de l'Etat ivoirien n'a pas été examinée à fond jusqu'ici. Et pourtant, une vérification empirique de la dépendance mutuelle entre ces deux variables est nécessaire afin de spécifier correctement le rôle du secteur public dans un modèle économique d'une part et d'autre part, orienter le cycle budgétaire.

Le déploiement de mesures discrétionnaires de soutien à l'activité économique et d'assistance directe aux victimes de la guerre, aux vulnérables et aux pauvres, fait courir le risque d'une augmentation tendancielle du poids des dépenses publiques dans l'économie ivoirienne. Un tel phénomène peut conduire à des pertes croissantes d'efficacité avec l'apparition de déficits publics structurels ou d'une augmentation excessive des prélèvements obligatoires. Face à ce risque, la définition d'une stratégie de maîtrise durable de la croissance des dépenses publiques passe par la connaissance du lien de causalité entre les dépenses et les recettes de l'Etat.

2. Objectifs

Le principal objectif de cette étude est d'analyser la relation bidirectionnelle entre les dépenses et les recettes publiques de l'Etat de Côte d'Ivoire. Il s'agira plus spécifiquement d'investiguer le lien de causalité entre les deux variables à court et long terme et d'analyser ses implications pour la stratégie de gestion des déficits budgétaires. En d'autres termes, nous voulons vérifier l'hypothèse qu'un accord de don ou de réduction de la dette publique peut altérer significativement la relation entre les dépenses et les revenus publics et aggraver le déficit budgétaire.

3. Méthodologie

Pour atteindre ces objectifs, une revue documentaire sera d'abord réalisée. Les données issues de celle-ci seront ensuite analysées au moyen de la statistique descriptive et de l'économétrie.

4. Résultats attendus

Cette étude mettra en exergue le type de relation existant entre les dépenses et les revenus publics permettant de vérifier "*l'hypothèse de synchronisation fiscale*" du processus budgétaire en Côte d'Ivoire. Le sens de la relation à court terme permettra de savoir si une augmentation occasionnelle des revenus de l'Etat expose le pays à des déficits publics potentiels. Par ailleurs, la dynamique de croissance des recettes comparativement à celle des recettes publiques renseignera sur la stratégie de gestion des déficits publics à adopter, "dépenser et taxer" ou "taxer et dépenser".

Etude 4: L'exploitation minière en Côte d'Ivoire : quelle contribution à la stratégie d'émergence du pays? **(Dr Yeo)**

1. Introduction

L'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, exige de la part du Gouvernement, la mise en place d'orientations stratégiques axées sur la gestion durable de toutes les richesses afin d'asseoir un tissu industriel consistant et dynamique face aux impératifs de la mondialisation. Ainsi, les ressources naturelles et minières ne sont plus à exploiter dans l'esprit de l'héritage colonial, mais doivent être mises en valeur dans le but de créer une plus-value par la transformation locale des matières premières, l'accroissement des productivités sectorielles tout en assurant la protection de l'environnement.

Compte tenu de son potentiel minier et des perspectives d'évolution très favorables du marché minier, la Côte d'Ivoire dispose d'une « fenêtre d'opportunité » particulièrement intéressante. L'exploitation minière en Côte d'Ivoire concerne essentiellement l'or, le manganèse, le sable lagunaire, le granite, le fer et des gisements de cuivre, de nickel, de cobalt, de phosphate, de colombo-tantalite sont en attente d'exploitation ou en phase d'exploration. Le secteur contribue à hauteur de 2,3% du PIB (dont 0,7% pour l'or) et emploie environ 30 000 personnes. Les investissements pour l'année 2012 se chiffraient à plus de 103,8 milliards de F CFA.

Face à ces atouts, la Côte d'Ivoire a choisi d'inscrire la valorisation des ressources naturelles dans la stratégie d'émergence avec l'objectif de rendre profitable à tous et à tous les secteurs les fruits de la croissance du secteur minier. Il s'agit donc de garantir le développement durable du secteur minier dans le but de favoriser l'industrialisation du pays.

Toutefois, l'exploitation minière présente de nombreux risques et défis. En effet, l'expansion rapide du secteur minier interpelle naturellement sur le risque de fragilisation du secteur agricole, l'allocation inefficace des recettes minières, le risque de conflit social entre les populations locales et les compagnies minières et la dégradation de l'environnement. Face à ces risques, comment optimiser les fruits de la croissance dans le secteur minier ?

2. Objectif de l'étude

L'objectif principal de cette étude est analyser les conditions de développement du secteur minier et sa contribution à la stratégie d'émergence de la Côte d'Ivoire.

Les objectifs spécifiques sont :

- décrire l'état et l'évolution de l'exploitation minière ;
- identifier les déterminants de la croissance du secteur minier ;
- diagnostiquer le mode d'utilisation des ressources minières ;

- déterminer la stratégie optimale d'affectation des ressources minières ;
- faire des recommandations de politiques économiques.

3. Méthodologie

La méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs, est composée de quatre types d'analyse :

- la revue documentaire permettra de collecter l'ensemble des informations nécessaire pour dresser le diagnostic du secteur minier ;
- l'analyse statistique abordera l'évolution du secteur ;
- l'analyse économétrique sera utilisée pour déterminer les principaux déterminants de la croissance du secteur minier ; et
- le benchmarking des pays ayant réussi l'émergence par la stratégie de valorisation des ressources minières aidera à déterminer la stratégie optimale pour la Côte d'Ivoire.

3. Résultats attendus

De ce travail sont attendus les résultats suivants :

- l'état des lieux est dressé pour le secteur minier ;
- les facteurs favorables et les obstacles à la croissance du secteur minier sont connus ;
- l'impact de l'affectation des ressources minières sur le développement est analysé ;
- la stratégie optimale de valorisation des ressources minière est déterminée ;
- des recommandations de politiques économiques sont faites pour renforcer la stratégie d'émergence.

Etude 5: Analyse du sentier vers l'émergence économique des pays africains : quelles leçons peut-on tirer de l'Organisation industrielle des pays émergents ? (Prof. Ahouré)

1. Introduction

Les performances économiques dans les pays d'Afrique-subsaaharienne tels que la Côte d'Ivoire, où le taux de croissance a atteint 10,7% en 2012, 9,2% en 2013 et estimé à environ 9% en 2014, suggèrent que ces économies ont entamé la dynamique de convergence pour atteindre les pays riches.

Le Plan National de Développement (PND) 2012-2015 de la Côte d'Ivoire traduit en effet la volonté politique des autorités ivoiriennes à conduire le pays à l'émergence économique en 2020. Il se caractérise par une approche innovante avec les Partenariats Public-Privé visant à accroître la participation du secteur privé dans le développement des différents secteurs économiques à travers le financement des projets. Cependant, une bonne articulation des composantes du PND et la dynamique des réformes nécessitent une meilleure compréhension des moteurs de la croissance. Encourager un processus de croissance durable au-delà de la moyenne implique des changements structurels sur la base de connaissances techniques utiles pour l'innovation.

Selon la vision Schumpétérienne du développement capitaliste, le niveau d'activité inventive et par surcroît de la croissance de la productivité est extrêmement dépendant de la forme du modèle d'organisation industrielle en vigueur. L'*organisation industrielle* porte sur les monopoles et oligopoles, ainsi que sur la problématique schumpétérienne du lien entre la capacité d'extraire des profits et la capacité à supporter des dépenses liées à la recherche et à l'innovation. Ainsi, pour Sanidas (2000)¹, l'évolution particulière de l'entreprise japonaise et ses caractéristiques organisationnelles ont conduit à une très forte croissance économique dans ce pays dans la période après-guerre, nettement supérieure à celle de l'économie américaine.

On constate, toutefois, que les pays d'Afrique sub-saharienne en général et en particulier la Côte d'Ivoire, malgré les différents efforts en matière de politiques et de stratégies pour le développement du secteur privé, sont confrontés à plusieurs défis liés à leur compétitivité. Dans le classement des 500 premières entreprises africaines en 2013, la première société ivoirienne est à la 73e place et la deuxième à la 183e.

Les contreperformances observées pourraient-elles s'expliquer par le système d'organisation industrielle ? Comment les pays d'ASS et particulièrement la Côte d'Ivoire peuvent-ils corriger les distorsions dans

¹Sanidas, E, "On the Organisation of SMEs and Economic Growth in the USA and Japan", Working Paper 00-05, Department of Economics, University of Wollongong, 2000

l'organisation industrielle pour favoriser le développement de leurs secteurs privés? Quelles sont les forces et les faiblesses des politiques mises en œuvre en matière d'organisation industrielle? Les Dépenses en R&D des entreprises et la croissance économique en Côte d'Ivoire aussi bien que dans les pays émergents peuvent-elles s'expliquer par leurs organisations industrielles respectives? Telles sont les questions que nous prévoyons aborder dans cette étude.

2. Objectifs

Cette étude vise à analyser la relation entre l'organisation industrielle (proportion de PME/PMI parmi les entreprises, la part des employés qui sont syndiqués ou le nombre de sous-secteurs d'activités qui sont syndiqués) et les Dépenses de R&D des Entreprises aussi bien que la croissance économique en Côte d'Ivoire et dans un certain nombre de pays émergents et d'en tirer des leçons pour l'émergence économique et sociale de la Côte d'Ivoire et des pays d'Afrique sub-saharienne.

3. Méthodologie

La méthodologie consistera à partir de l'analyse documentaire et de la collecte de données secondaires à :

- identifier économétriquement la causalité entre l'organisation industrielle et la croissance économique en Côte d'Ivoire et dans un certain nombre de pays émergents ;
- présenter les faits stylisés dans les relations entre les organisations syndicales et industrielles et les dépenses de R&D ainsi que la croissance économique ;
- mettre en œuvre une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) de l'organisation industrielle en Côte d'Ivoire et ses effets sur les dépenses de R&D et d'innovation des entreprises et la croissance du secteur privé.
- recommander des politiques économiques relatives sur la base des leçons apprises de l'Organisation industrielle des pays émergents qui peuvent aider à stimuler le développement du secteur privé et l'émergence économique des pays d'Afrique sub-saharienne et en particulier de la Côte d'Ivoire.

4. Résultats attendus

A la fin de cette étude :

- le niveau et le sens de la causalité entre l'organisation industrielle et la croissance économique en Côte d'Ivoire et dans un certain nombre de pays émergents sont déterminés;
- les faits stylisés dans les relations entre les organisations syndicales et industrielles et les dépenses de R&D ainsi que la croissance économique sont identifiés;
- Les forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'organisation industrielle en Côte d'Ivoire et ses effets sur les dépenses de R&D et d'innovation des entreprises et la croissance du secteur privé sont connus.
- des recommandations de politiques économiques sont faites pour une révision des systèmes d'Organisation industrielle en vue du développement du secteur privé et de l'émergence économique des pays d'Afrique sub-saharienne et en particulier de la Côte d'Ivoire.

Etude 6: Régulation des sociétés de sécurité privée et sentiment d'insécurité en Côte d'Ivoire (Dr Kimou)

1. Introduction

Le secteur de la sécurité privée en Afrique subsaharienne a connu une croissance rapide ces derniers temps, et l'industrie est devenue une partie importante de l'économie de la sous-région. En Côte d'Ivoire, il y a environ 400 sociétés de sécurité employant plus de 30 000 agents de sécurité avec un ratio estimé vigile/policier de 1,56 en 2009 (Small Arms Survey, 2011). Entre 2005 et 2008 par exemple, le nombre d'entreprises de sécurité privées en Côte d'Ivoire a augmenté de 300% avec un chiffre d'affaires annuel moyen estimé à 500 millions de dollars (Small Arms Survey, 2011), probablement en réponse à la demande accrue de protection (Kimou et Gymah-Brempong, 2014).

La Côte d'Ivoire a connu des guerres civiles et l'instabilité politique dans la dernière décennie. Cette situation a accru la circulation des armes légères, le niveau d'insécurité et la faiblesse des institutions dans le maintien de l'ordre public provoquant du coup un terrain fertile pour la prolifération des organisations de sécurité privée.

La sécurité est un bien public pur. L'Etat a le monopole de la violence de manière à garantir un environnement sûr permettant des interactions sociales. L'utilisation de la violence par l'État est donc intégrée dans une norme. Il est probable qu'une partie de ce monopole concédée au secteur privé s'écarte du respect de cette norme. Les sociétés privées de sécurité peuvent contribuer grandement à l'amélioration de la situation sécuritaire et promouvoir le développement économique en Côte d'Ivoire. Pourtant, le sentiment d'insécurité demeure encore élevé dans les grandes métropoles ivoiriennes (PNUD, 2013). Il apparaît dès lors nécessaire que le dynamisme de la sécurité privée en Côte d'Ivoire, ainsi que ses conséquences et ses rapports avec la police nationale soient étudiés de manière adéquate.

2. Objectif et hypothèse de recherche

Cette étude analyse des questions clés dans l'industrie de la sécurité privée, les défis rencontrés par les acteurs et les perspectives d'amélioration de la gouvernance de la sécurité en Côte d'Ivoire. La principale hypothèse qui guidera cette recherche est que les institutions réglementaires et la qualité de la régulation affectent négativement la performance de la sécurité des entreprises privées (CSP) dans la fourniture des services de police.

L'originalité de ce travail se situe à un double niveau : tout d'abord, c'est une contribution à la littérature sur la gouvernance du secteur de la sécurité en générant des conclusions sur la nature de l'opération, les défis et les perspectives associées au nombre croissant des sociétés de sécurité privées en Côte d'Ivoire. Deuxièmement, la dimension comparative de la recherche est importante en raison de l'approche multidisciplinaire (sociologie et économie).

3. Méthodologie

L'étude se fondera sur une revue documentaire qui permettra d'examiner les documents existants sur la question, y compris les rapports officiels, publiés / documents non publiés et tous les documents pertinents pour l'étude. Plus précisément, le cadre juridique des institutions existantes tant au niveau de l'Etat et que de l'organisation interne de l'industrie sera évaluée.

Elle comprendra une collecte de données qualitatives: entretiens avec des informateurs clés et des discussions auprès des groupes cibles et une enquête quantitative sur un échantillon de sociétés de sécurité privées et sur les ménages.

Les données recueillies seront analysées en utilisant les méthodes suivantes:

- ✓ Analyse institutionnelle et la théorie des jeux (modèle principal-agent) ;
- ✓ Analyse statistique (statistiques descriptives) ;
- ✓ Modélisation économétrique (modèles de variables dépendantes limitées).

4. Résultats attendus

A l'issue de cette étude :

- ✓ Le rôle des agences de régulation sur le respect des cahiers de charge des sociétés de sécurité privées est déterminé;
- ✓ La contribution du secteur de la sécurité privée à la (in) sécurité et leur relation avec les institutions de maintien de l'ordre public sont relevées ;
- ✓ La demande de services offerts par le secteur de la sécurité privée pour la protection des biens et des personnes est analysée.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, les études et recherches réalisées par la CAPEC, au cours de l'année 2015 et les 06

études de 2014, seront publiées dans l'un des trois supports de publication de la Cellule que sont:

- le Document de travail, dénommé « Politique Economique et Développement» (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; et
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Les trois supports de publication seront distribués aux institutions universitaires aussi bien qu'à des institutions non universitaires. Au nombre de ces dernières on peut citer les institutions du secteur public comme l'Assemblée Nationale, le Conseil Economique et Social et les ministères techniques, ainsi que d'autres institutions telles que les chambres consulaires, les partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement, et les représentations diplomatiques.

Outre les études de l'année 2014, celles de 2015 seront éditées au quatrième trimestre de l'année. Ainsi, il est prévu de publier en dehors des études de 2014, 06 PED, 06 BUPED et 12 Lettres de Politique Economique au titre de l'année 2015.

La CAPEC continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches.

2.3- FORMATIONS

Au cours de l'année 2015, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des cadres du secteur public, du secteur privé et de la société civile dans le cadre du Programme Pays de Renforcement des Capacités ou par le biais de conventions spécifiques.

La mise en œuvre du PPRC-CI devrait permettre aux chercheurs et au personnel d'appui de la CAPEC de bénéficier de sessions de formation, dans le cadre de l'axe concernant le renforcement des institutions de renforcement de capacités du Programme.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherches de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), et compte tenu de la non tenue du séminaire prévu en 2014, deux (02) séminaires de dissémination seront organisés par la Cellule en 2015.

Un forum sera également organisé en 2015 sur l'Emergence des Pays, pour susciter le débat et favoriser une plus grande compréhension de la problématique de l'émergence et de ses enjeux.

La clôture du projet CAPEC-CRDI sur la performance des entreprises étant prévue pour avril 2015, il sera organisé un séminaire international de dissémination des résultats, qui verra la présence des équipes de recherche du Cameroun et du Sénégal.

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera deux réunions statutaires en 2015 dans les mois de juin et de décembre. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC contribuera une fois de plus en 2015 à la réalisation de l'étude de l'ACBF sur les Indicateurs de Capacité en Afrique, à travers l'organisation de l'évaluation et la rédaction de la note-pays Côte d'Ivoire. De plus, en vue de faire face à ses besoins de financement et de répondre aux attentes des ministères, du secteur privé, et des institutions internationales, la Cellule prendra les mesures nécessaires pour répondre à différents appels d'offres sur des thématiques sur lesquelles elle a de l'expertise.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Au cours de l'année 2014, la CAPEC a eu des échanges avec le Ministère auprès du Premier en charge de l'Economie et des Finances et avec la Chambre de Commerce et d'Industrie en vue de la signature de

Conventions d'appui technique. Au cours de l'année 2015, la Cellule veillera à la signature effective de ces conventions et à leur mise en œuvre. Par ailleurs, la CAPEC travaillera à la signature de conventions avec le Ministère auprès du Premier en charge du Budget ainsi qu'avec la CGECI et la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME).

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2015. Il s'agit, entre autres, de:

- la Collecte de données et renseignement des indicateurs de performance ;
- une cérémonie de Prix d'Excellence pour les Meilleurs Economistes de l'Année ;
- l'audit de la gestion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 ;
- la rédaction de rapports d'activités et financiers trimestriels.

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Résultats attendus du programme d'activités 2015

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	-six (06) Politique Economique et Développement (PED) ; - six (06) Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; -douze (12) Lettres de Politique Economique (LPE) :
2	Publication	-Publication de tous les PED, BUPED et LPE de 2014 et 2015
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	-En conformité avec le Plan de travail 2015 du PPRC-CI
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- Organisation de deux (02) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches - Organisation d'un (01) Séminaire international de dissémination des résultats du projet CAPEC-CRDI - Organisation d'une cérémonie de Prix d'Excellence en recherche économique -Organisation d'un forum sur l'Emergence des Pays -Organisation de deux (2) réunions ordinaires du Comité de Pilotage.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	-Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux; - Présentation des requêtes
6	Appuis techniques	-Activation de la Convention avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances - Convention avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget - Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de CI (CCI-CI) - <u>Convention avec la Confédération Générale des Entreprises de CI (CGECI).</u>
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion de la période de janvier à décembre 2014

III-INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans la lignée des années précédentes, l'évaluation des performances de l'année 2015, se fera dans le cadre du Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide de l'Expert en Suivi et Evaluation de l'ACBF. La mise en œuvre de ce plan sera coordonnée par le Directeur p.i. de la CAPEC et le Chercheur chargé du Suivi et Evaluation.

L'évaluation des chercheurs et du personnel d'appui, se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet.

3.2- RISQUES

Les activités de l'année 2015 devront être financées dans la majeure partie par les fonds de l'ACBF à travers le PPRC-CI, par la Contrepartie Nationale et les fonds propres mobilisés à travers des activités à titre onéreux. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure le retard dans la signature du Mémoire de la CAPEC-PPRC-CI ou l'insuffisance des décaissements des montants ordonnancés par l'Etat. En plus, il faut

noter que 2015 est une année d'élections générales en Côte d'Ivoire, tout risque sur le climat sociopolitique est à considérer comme un risque dans l'atteinte des résultats de la CAPEC. Une situation affectant négativement l'environnement de travail, obligera la CAPEC à apporter des modifications au programme d'activités initial mais avec l'accord préalable du Comité de Pilotage, PPRCI-CI et de la Présidence de l'Université Félix Houphouët Boigny. La CAPEC veillera à réaliser la majeure partie de ses activités dans le courant des trois premiers trimestres de l'année pour minimiser les effets des élections (prévues dans le dernier trimestre de l'année) sur la mise en œuvre de ce programme d'activités. La sollicitude des membres du Comité de Pilotage sera une fois de plus utile pour favoriser le décaissement des sommes ordonnancées par l'Etat.

CONCLUSION

Le programme d'activités 2015, comme celui de l'année 2014 est élaboré dans un contexte de mise en œuvre du Programme Pays de Renforcement des Capacités en CI dans lequel la CAPEC est inscrite comme une institution de renforcement des capacités dont il faut préserver les acquis. Il est prévu ainsi à travers ce programme de conduire six (06) travaux d'études et recherches dans le cadre des activités internes de recherche de la CAPEC. Ces travaux feront l'objet de publications dans les différents supports habituels de la Cellule, qui seront diffusés auprès des bénéficiaires traditionnels de la CAPEC. La cellule organisera également deux séminaires de dissémination des résultats de ses recherches.

Ce programme prend en compte les investigations et réponses à des appels d'offre nationaux et internationaux et le renforcement des appuis techniques à travers la signature de différentes conventions.

Les annexes au programme d'activités comprennent le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget.

ANNEXES

ANNEXE1: BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2015 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct.-Décembre	TOTAL	
					Semaines	En%
Recherches	4,00	5,00	5,00	4,00	18,00	37,50
Thématiques	3,50	4,50	4,50	3,50	16,00	
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	
Publications	1,00	0,00	0,00	1,00	2,00	4,17
PED	0,50	0,00	0,00	0,50	1,00	
BUPED	0,25	0,00	0,00	0,25	0,50	
LPE	0,25	0,00	0,00	0,25	0,50	
Formation	0,00	0,50	1,50	0,50	2,50	5,21
Internes CAPEC	0,00	0,00	0,50	0,50	1,00	
Cadres administration	0,00	0,50	1,00	0,00	2,00	
Séminaires et Conférences	0,75	1,00	0,50	0,75	3,00	6,25
Internes CAPEC	0,25	0,50	0,25	0,25	1,25	
Externes publiques	0,50	0,50	0,25	0,50	1,75	
Administration CAPEC	2,00	2,00	1,50	2,00	7,50	15,62
Réunion CAPEC	0,50	1,00	0,25	1,00	2,75	
Permanence	1,50	1,00	1,25	1,00	4,75	
Sous Total Activités CAPEC	08,0	08,0	09,0	08,0	33,00	68,75
Enseignements	4,00	4,00	0,00	3,00	11,00	
Congés	0,00	0,00	3,00	1,00	4,00	
Sous Total hors CAPEC	4,00	4,00	3,00	4,00	15,00	31,25
TOTALGLOBAL	12,00	12,00	12,0	12,0	48,00	100,00